

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 14 (1943)

Heft: 3

Rubrik: Rapport annuel : exercice 1942

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Paraissant 8 à 12 fois par an

Président de l'A. D. I. J.:
M. F. REUSSER, Moutier
Tél. 9 40 07

Secrétaire de l'A. D. I. J. et
Administr. du Bulletin:
M. R. STEINER, Delémont
Tél. 2 45 83

Caissier de l'A. D. I. J.:
M. H. FARRON, Delémont
Tél. 2 16 57

Compte de chèques postaux : IVa 2086, Delémont. — **Abonnement annuel:** fr. 4.—,
le numéro: 75 ct. — **Publicité:** S'adresser au Secrétariat de l'A. D. I. J. à Delémont.
Editeur: Imprimerie du « Démocrate » S. A., Delémont.

RAPPORT ANNUEL EXERCICE 1942

Messieurs,

Comme toutes les autres régions de la Suisse, le Jura a passé l'année 1942, tant bien que mal, sous le signe de l'incertitude et d'une certaine anxiété. De quoi le lendemain sera-t-il fait ? Ille de paix et de liberté, notre patrie ne sait pas encore si les flots mouvementés d'une mer en colère ne monteront pas jusqu'à elle, portant sur sa terre la tempête de la guerre. Le pays vit plus ou moins replié sur lui-même, avec des frontières fermées comme des murailles et seulement ici et là, une porte étroite ou une petite fenêtre ouverte sur le monde extérieur. Les ondes et les communiqués nous apportent chaque jour l'écho du bruit lointain des ferrailles et du tourbillon infernal au souffle destructeur de vies, de civilisation et des biens les plus précieux. Nous sommes depuis bientôt quatre ans les spectateurs d'une lutte gigantesque qui s'étend jusqu'aux confins de la terre et des eaux. Il est compréhensible que nous en ayons chez nous, malgré notre neutralité et notre ferme volonté de vivre en paix avec toutes les nations, des répercussions profondes ne ménageant aucune couche de la population. La subsistance a été rationnée en même temps que le coût s'en élevait. Le prix des marchandises, bien que soumis au contrôle officiel des prix, augmente sans cesse. Il est vrai que les prix des produits de première nécessité tels que le pain et le lait ont été maintenus dans certaines limites. Par contre la viande, les pommes de terre, les vêtements, les chaussu-

res et la plupart des produits manufacturés ont doublé de prix. Les combustibles importés ont même triplé de prix. Et le reste est à l'avenant. Seuls les loyers sont restés au niveau d'avant-guerre. Grâce à cette dernière circonstance et aussi à la retenue observée pour le pain et le lait, l'augmentation moyenne du prix de l'existence ne dépasse cependant pas 46,4 % à fin janvier 45. Au surplus, la fiscalité a atteint un plafond que l'on n'aurait jamais cru être possible.

En revanche, le travail n'a pas manqué dans nos usines. Une certaine pénurie de main-d'œuvre s'est même fait sentir et telle usine de Tavannes n'a pas hésité à engager de jeunes Tessinoises pour une durée de plusieurs mois. Les difficultés d'exportation devenant toujours plus grandes, la fin de l'année a été marquée par une légère diminution des commandes en horlogerie. Dans les autres branches d'activité, on n'a constaté aucun affaiblissement de la demande, mais ici et là, dans la métallurgie, par exemple, les matières premières font partiellement défaut. C'est avec satisfaction que nous avons noté la réouverture des mines de fer de Delémont et la reconstruction d'un haut-fourneau à Choindez qui utilisera le courant électrique comme source de chaleur, ainsi que l'installation de nouvelles fabriques de machines à Moutier et à Choindez. Tenant compte des expériences de la dernière après-guerre, nos industriels observent une prudente réserve dans l'agrandissement éventuel de leurs usines.

La construction de maisons d'habitation subit une crise intense par suite de la rareté du ciment, du fer, des vernis et de la cherté de tous les autres matériaux. Et pourtant, il faudrait des dizaines de nouveaux appartements dans toutes les localités importantes.

Aujourd'hui tous les regards sont tournés vers l'agriculture. Celle-ci fait un effort considérable pour nourrir le pays. Le Jura ne reste pas en arrière et nos agriculteurs font comme ailleurs leur devoir. Grâce à un été exceptionnellement beau, la récolte des pommes de terre a été abondante, celle des fourrages suffisante et les blés ont été magnifiques. Le rendement de la moisson a cependant quelque peu déçu, le développement des épis ayant plus ou moins souffert du manque d'humidité. La récolte des fruits a été inégale et dans l'ensemble déficitaire.

Les paysans ne peuvent cependant pas se plaindre de l'année 1942.

* * *

C'est dans ces conditions et avec le souci du lendemain que notre paisible Jura a vécu l'année 1942.

Comme on le voit, si toute médaille a son revers, elle a fort heureusement aussi un avers. Et c'est celui-ci que nous voulons, que nous devons considérer. L'optimisme irréfléchi n'est pas de mise, mais le pessimisme serait désastreux. Sachons regarder les réalités en face et ne nous laissons jamais gagner par le décou-

rageant. Acceptons de bon cœur un sort qui, somme toute, nous fut clément jusqu'ici. Personne, dans notre pays, n'a eu faim ; les magasins sont suffisamment achalandés pour que les coupons de rationnement ne soient pas une vaine « monnaie ». La sagesse et la prévoyance des autorités nous ont préservés de la disette et malgré tous les sacrifices imposés par les circonstances, le peuple suisse vit dans des conditions acceptables et dans une sécurité matérielle relative.

L'avenir n'est à personne, sinon à Dieu. Si notre patrie, miraculièrement protégée, passe cette période troublée sans autre dommage, qu'une perte de richesses — plaie d'argent n'est pas mortelle —, nous pourrons dire qu'une bonne étoile veille sur nous. Et qu'avons-nous fait pour mériter une telle faveur ? En signe de reconnaissance, ne devons-nous pas penser à la clairvoyance et à la bravoure de nos ancêtres et nous montrer dignes d'eux ? Ne devons-nous pas travailler sans cesse à notre perfectionnement moral et ne pas nous laisser aller à l'insouciance d'une existence facile ? Les peuples sobres en toutes choses sont les peuples forts. Pénétrons-nous toujours davantage de l'esprit d'entraide et d'oubli de soi-même lorsqu'il s'agit de l'intérêt de tous. Rien n'est plus beau que le don de soi pour le bien commun. C'est ce que nos soldats ont ressenti quand ils ont juré d'être fidèles au drapeau et d'assurer la défense de nos montagnes et de nos vallées.

* * *

Après cette introduction, nous passerons en revue les divers aspects de l'activité de notre association.

I. ORGANES DE L'ASSOCIATION ET MEMBRES

In Memoriam

Le comité a eu le grand chagrin d'enregistrer le décès d'un membre fidèle et dévoué. Le 29 août 1942, on apprenait que M. Ferdinand Degoumois, le distingué maire de Moutier, n'avait pas supporté les suites d'une intervention chirurgicale et qu'il avait été enlevé à l'affection des siens, de la commune et de ses nombreux amis. De l'A.D.I.J. aussi. M. Degoumois a, en effet, fait partie de notre comité depuis la fondation de notre groupement qui à ses débuts ne comptait que les communes de Delémont, Porrentruy, Laufon, Moutier et le Comité régional pour la défense des intérêts économiques de Tavannes et environs. Homme de bon conseil, administrateur parfait, doué de solides connaissances juridiques, et d'un caractère fortement trempé, M. Degoumois s'est toujours vivement intéressé à nos travaux et a rendu les meilleurs services à notre cause. Nous conserverons de lui un souvenir reconnaissant.

La commission scientifique de l'A.D.I.J. aussi est en deuil, de même que la commission des questions communales.

La première a perdu M. E. Schaffner, Dr en chimie et fondé de pouvoirs aux Usines L. de Roll, à Choindez, décédé le 31 décembre 1942 à l'âge de 49 ans. Cet homme d'élite, ce savant modeste, a rendu à la commission scientifique de précieux services. Spécialiste de la métallurgie du fer par le procédé électrique, le défunt était prévu par l'entreprise de Choindez pour assumer la surveillance et l'exploitation d'un nouveau haut-fourneau. Lui non plus ne sera pas oublié dans les milieux dirigeants de l'A. D. I. J.

La seconde a vu partir, des suites d'un tragique accident survenu au service militaire, son dévoué secrétaire, M. le Dr Maurice Möckli, maire de La Neuveville. Pédagogue de valeur, fin lettré, administrateur compétent, ce bon citoyen est regretté de tous ceux qui l'ont connu. Son souvenir restera vivant parmi nous.

1. Comité et commissions

Hormis le départ de M. F. Degoumois, le comité n'a pas subi de modification au cours de l'année. Voici sa constitution :

Président : M. F. Reusser, avocat des mineurs, Moutier.

Vice-président : M. V. Henry, préfet, Porrentruy.
M. L. Liengme, préfet, Courtelary.

Secrétaire : M. R. Steiner, directeur, Delémont.

Caissier : M. H. Farron, cdt d'arrond., Delémont.

Membres : M. P. Billieux, procureur, Porrentruy.
M. W. Brandt, directeur, Reconvilier.
† M. F. Degoumois, notaire, Moutier.
M. J. Galley, conseiller, Bienne.
M. A. Grimaître, publiciste, Saignelégier.
M. M. Henry, conseiller, Porrentruy.
M. P. Maillat, inspecteur forestier, Delémont.
M. A. Oettinger, Verkehrsverein, Bâle.
M. W. Reymond, maire, St-Imier.
M. Dr G. Riat, président de Pro Jura, Delémont.
M. O. Schmitz, conseiller, Granges (Sol.).
M. A. Segginger, secrétaire municipal, Laufon.

Les présidents des commissions spéciales sont :

Commission pour la protection de la nature : M. le Dr Baumgartner, Delémont.

Commission des questions forestières : M. P. Maillat, Delémont.

Commission des questions communales : M. H. Strahm, Courterlary.

Commission scientifique : M. L. Lièvre, Porrentruy.

Commission du « Heimatschutz » : M. F. Reusser, Moutier.

Commission des chemins pour piétons (tourisme pédestre) : M. R. Steiner, Delémont.

2. Membres

L'effectif des membres de l'A. D. I. J. est en augmentation constante et réjouissante. Grâce à la propagande incessante du comité, les admissions ont de nouveau été très nombreuses pendant l'exercice écoulé. Notre organisation jouit d'un intérêt croissant au sein de la population jurassienne. C'est la meilleure preuve que son activité est appréciée et que l'on se rend compte du rôle utile qu'elle joue dans la vie de la région.

Le comité s'efforcera de mériter à l'avenir aussi la confiance mise en lui, tant par les nouveaux adhérents que par les membres anciens dont beaucoup font acte de fidélité depuis de longues années. A tous, anciens et nouveaux, nous disons ici un cordial merci.

Au 31 décembre 1942, l'état des membres accusait les chiffres suivants :

- 64 (61) communes municipales et bourgeoises.
- 21 (22) sociétés ayant un caractère d'utilité publique professionnel ou économique.
- 8 (6) compagnies de chemin de fer et funiculaires.
- 95 (68) entreprises industrielles et commerciales.
- 317 (244) membres individuels.

Les chiffres entre parenthèses indiquent l'effectif de 1941.

La Grande Faucheuse a aussi passé dans les rangs de nos membres. Outre ceux de M. Degoumois, de M. Schaffner et de M. Möckli-Cellier, deux décès ont été enregistrés par le comité.

Le nombre de démissions est minime. Il n'est que de six.

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**1. Assemblée générale**

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 30 mai 1942, à Porrentruy. Elle a eu un plein succès, puisque plus de 60 personnes s'étaient donné rendez-vous dans l'antique cité ajoulotte. Celle-ci avait bien fait les choses pour recevoir les participants d'une fort aimable façon. Nous exprimons encore une fois ici notre entière gratitude aux autorités municipales pour leur chaleureux accueil ainsi qu'au Chœur des vieilles chansons qui nous a gratifiés des plus beaux airs de son répertoire.

De nombreux invités nous ont honorés de leur présence : M. le conseiller d'Etat Möckli, président du gouvernement bernois, M. Chenaux, directeur du 1^{er} arrondissement des C.F.F., M. le Dr Jenny, secrétaire du Département de l'Intérieur de Bâle-Ville, représentant de M. Wenk, conseiller d'Etat, M. Frey, président de l'Association pour la protection des rives du lac de Biel, M. Rösl, délégué du Heimatschutz bernois, MM. Varrin, Piquerez, Périat et Vallat, députés, M. le Dr Ribeaud, président

du tribunal de Porrentruy, MM. Metzger et Xavier Billieux, délégués de la municipalité et MM. les représentants de la presse jurassienne.

Les affaires administratives, procès-verbal de la dernière assemblée, rapport annuel, comptes, budget, furent rapidement liquidées. Puis la discussion roula sur le programme d'activité de l'année courante. M. le conseiller d'Etat Möckli brossa le tableau de la situation du canton et du Jura au point de vue économique. Il parla des finances bernoises, de l'aide aux chemins de fer privés et particulièrement à ceux de notre région, de la régression réjouissante du chômage, de la rentrée des impôts, de la révision de la législation fiscale, de l'exode des industries et de la dépopulation de certains districts, des communes obérées, de l'utilisation du Château de Porrentruy et enfin de la nécessité de réaliser l'unité jurassienne.

Après que le président eut développé les chapitres principaux du programme d'activité de 1942, M. Metzger apporta le salut de la ville de Porrentruy, et M. Rösl, celui du Heimat-schutz bernois. Les deux orateurs furent chaleureusement applaudis.

Le président ouvre ensuite l'assemblée publique devant un nombreux auditoire. Il présente nos deux conférenciers, M. Debrunner, de la Chambre cantonale du commerce et de l'industrie, et M. Farner, directeur de la fabrique d'avions de Granges.

M. Debrunner parle de la nouvelle réglementation du travail à domicile. Sa conférence a vivement intéressé les auditeurs qui ont été mis ainsi au courant des buts que la nouvelle loi fédérale cherche à atteindre et des formalités qu'il y aura lieu de remplir à l'avenir par ceux qui voudront effectuer du travail à domicile pour des tiers.

M. Farner fait une causerie enthousiaste sur l'avenir de l'industrie aéronautique en Suisse. Les idées principales développées sont les suivantes :

1. L'industrie aéronautique suisse a construit des appareils chers, mais l'expérience a démontré qu'ils étaient en somme meilleur marché que les appareils étrangers de la même catégorie. Alors qu'un appareil de tourisme étranger revenait à 10.000.— ou 15.000.— francs et un A. C. 55 (Comte) de tourisme à 28.000.— francs, les premiers étaient à bout de souffle après 1500 heures de vol, alors que l'A. C. 55 était encore intact après 5000 heures.

2. La Suisse devrait s'intéresser davantage à l'hydraviation, car personne ne pourra lui détruire ses nombreux lacs.

3. Actuellement les efforts de l'aviation civile sont trop dispersés dans le domaine de l'exploitation : les relations aériennes internes n'ont qu'une valeur relative, les chemins de fer peuvent suffire sur des distances aussi réduites. Pour les relations avec l'étranger, un seul grand aéroport suisse devrait suffire.

4. L'Association suisse des constructeurs d'avions compte actuellement 56 membres et 25.000 ouvriers. Leur mot d'ordre est courage, énergie et optimisme, car les difficultés à surmonter sont encore considérables.

Les deux conférenciers furent vivement remerciés par de longs applaudissements et par les paroles de félicitations et de gratitude du président.

Après quoi, l'on se sépara, content d'avoir passé une belle journée.

2. Séances

Il y eut au cours de l'année 4 séances de comité, toutes avec un ordre du jour fort chargé, et 14 réunions du bureau. Les commissions ont tenu chacune une séance au moins. Plusieurs d'entre elles ont fait preuve d'une belle activité.

Une conférence a en outre réuni un certain nombre d'intéressés aux chemins de fer des Franches-Montagnes pour examiner l'ajustement des horaires.

Si l'on ajoute à toutes ces réunions, les délégations envoyées par le comité à diverses manifestations, les invitations auxquelles il a dû répondre, ainsi que les nombreuses démarches faites auprès d'instances supérieures, on pourra se rendre compte de l'importance du travail des organes de l'A.D.I.J.

3. Relations avec d'autres groupements

Nous avons continué d'entretenir les meilleures relations avec les groupements suivants :

Société jurassienne d'Emulation,

« Pro Jura », Société jurassienne de développement,

Verkehrsverein de Bâle,

Chambre de commerce de Bâle.

Société pour la protection des rives du lac de Biel.

Société pour la protection des rives des lacs de Thoune et de Brienz,

Société neuchâteloise des sciences naturelles.

Notre association est en outre affiliée à un certain nombre d'organisations qui la soutiennent de leur autorité et qui lui permettent de mieux atteindre les buts qu'elle s'est proposés. Ce sont:

La loterie cantonale « Seva ».

La Fédération des sociétés du Pied du Jura,

L'Association cantonale des propriétaires de forêts,

La Section bernoise du Cartel suisse de tourisme pédestre,

La Commission cantonale pour la protection de la nature,

La Ligue suisse du Heimatschutz.

Toutes ces relations sont fort précieuses et nous remercions chacun des groupements précités de l'appui et des encouragements qu'il nous apporte.

4. Bulletin «Les Intérêts du Jura»

Le développement de notre bulletin a marché de pair avec l'augmentation des membres. Si son tirage a passé de 1050 exemplaires au début de l'année à 1500 exemplaires à la fin de l'année, cette augmentation n'est pas due seulement à l'augmentation du nombre des membres, mais aussi à l'effort de propagande fait dans le Jura et hors de ses limites. Le service gratuit du bulletin aux membres de l'association nécessitait à la fin de l'année 689 exemplaires, le service des abonnés 171 exemplaires, celui de la propagande 505 exemplaires, celui de la publicité une douzaine d'exemplaires. La matière à publier devient chaque année plus riche et plus variée. Nous avons publié 8 bulletins en 1942 et pensons en publier 12 en 1943, dont quelques numéros doubles. Notre but est de pouvoir servir à nos membres un bulletin mensuel.

Grâce à l'appoint financier de sa partie publicitaire, notre bulletin ne grève pas trop les finances de l'association. Nous saissons cette occasion pour remercier chaleureusement les directeurs d'entreprises qui nous confient des ordres de publicité. Nous leur devons pour une grande part l'existence même de notre organe.

En 1943, le bulletin paraîtra avec une numérotation continue de pages. En outre nous y adjoindrons une table des matières pour les 15 premières années de son existence et, en décembre, une table des matières pour l'exercice 1943.

Notre bulletin doit servir en premier lieu de moyen de liaison entre le comité et les membres de l'association. Il doit servir ensuite à faire connaître le Jura dans ses activités les plus diverses, aux Jurassiens et en dehors du Jura. Ses colonnes sont ouvertes à tous nos membres. Nous les invitons à s'en servir et à nous communiquer leurs suggestions ou leurs désirs particuliers au sujet de la matière à publier. Nous les prions aussi de ne pas manquer une occasion de faire connaître notre bulletin autour d'eux.

5. Finances

Nous regrettons de devoir nous répéter, mais, cette année encore, la rentrée des cotisations a présenté un réel effort pour notre caissier. Aujourd'hui, toutes les cotisations sont payées, mais pour cela il a fallu prélever 218 remboursements, ce qui représente le 50% des cotisations à encaisser. Nous aimerions que nos sociétaires utilisent davantage le compte de chèques.

La situation financière de l'Association se présente ainsi : au 31 décembre 1942, sa fortune s'élève à Fr. 57.178,52 qui se répartissent ainsi :

Caisse	Fr. 54,08
Compte de chèques	1854,49
Compte-courant	29,85

Dépôts	4275,80
Mobilier	1,—
Titres	500,—
Avances	250,—
Fonds de réserve	50255,50

L'exercice 1942 boucle par une augmentation de fortune de Fr. 1197,15 sur l'exercice précédent.

Les recettes se sont élevées à Fr. 11.640,20 et les dépenses à Fr. 10.445,05.

Le compte du bulletin figure aux recettes avec un montant de Fr. 2755,— et aux dépenses avec un montant de Fr. 3997,95.

Notre compte Seva reste administré, comme par le passé, par la Banque cantonale de Berne.

Nous répétons à nos membres, pour leur orientation, que les comptes Seva et de l'A. D. I. J. sont nettement séparés et qu'en fait, nous ne pouvons disposer du compte Seva et de ses réserves en banque qu'avec l'assentiment du Conseil-exécutif.

Le compte Seva boucle cette année-ci avec une diminution de fortune de Fr. 6705,—.

Un certain nombre de travaux n'ont pu être réalisés. Ils sont encore à l'état de projet, car il n'est pas possible de les entreprendre en une période aussi peu certaine que celle que nous vivons.

III. ACTIVITÉ

1. Affaires ferroviaires

Par suite des circonstances présentes, de même que 1941, l'année 1942 n'a pas apporté d'améliorations dans le domaine ferroviaire. Bien au contraire. L'horaire des trains a subi une nouvelle réduction, plus sensible encore que la précédente, puisqu'elle a affecté les communications directes. En effet, les trains légers rapides 210, Bâle-Bienne-Lausanne (passage à Delémont à 12.15 heures) et 215, Lausanne-Bienne-Bâle (passage à Delémont à 16.05) ont cessé de circuler le 5 mai 1942. La perte du premier surtout est fâcheuse, en raison de l'atteinte portée aux relations du Jura Nord avec le chef-lieu du canton. On nous dit que ces trains seront rétablis aussitôt que possible, mais qui, aujourd'hui, est à même d'engager l'avenir? Nous avons dû renoncer aussi aux communications tardives le dimanche soir, en hiver, entre Bienne et Delémont, et vice-versa, ce qui contribue à isoler toujours davantage le centre du Jura. Le Vallon de St-Imier a vu la suppression d'une partie des courses de la Flèche du Jura, ce qui touche aussi la vallée de Tavannes dans ses relations avec Bienne, le soir spécialement.

Les restrictions sont motivées par une certaine pénurie de courant électrique, la consommation ayant augmenté dans des pro-

portions considérables dans notre pays. Mais il y a aussi la difficulté d'obtenir les huiles de graissage et les bandages de roue, ainsi que l'usure du matériel roulant et de la voie qui jouent un rôle dans la réserve observée par les administrations ferroviaires et l'autorité fédérale compétente. Il a donc fallu mettre une sourdine à nos revendications. Nous avons toutefois présenté un programme minimum d'améliorations de l'horaire, amplement justifiées, nous semble-t-il, par l'importante augmentation du nombre des voyageurs.

La catastrophe de Daucher, sur la ligne Bienne-Neuveville, où une dizaine de personnes perdirent la vie, a de nouveau attiré l'attention sur le problème des doubles voies. Espérons que le programme qui a été établi avant la guerre et qui comprenait la ligne de Pied du Jura, le tronçon Moutier-Choindez et aussi pour un avenir plus lointain la ligne Delémont-Bâle pourra être réalisé aussitôt que les circonstances seront redevenues meilleures.

Il y aura aussi lieu de revenir en temps opportun sur les questions concernant la suppression des passages à niveau et diverses autres améliorations techniques.

A partir du 1^{er} janvier 1945, les C.F.F. ont aboli toutes les surtaxes de montagne sur leur réseau. Ce fait n'a pas échappé au comité de l'A. D. I. J. Les chemins de fer privés ne feraient-ils pas bien ou ne devront-ils pas un jour suivre le mouvement, d'autant plus que l'on parle d'une augmentation générale des tarifs ?

La réorganisation des chemins de fer secondaires du Jura n'a pas fait une grande avance en 1942. Le problème est complexe, principalement pour le réseau des Franches-Montagnes. Il faut arriver à une communauté d'exploitation ou à une fusion. Sur l'une ou l'autre ligne, le matériel roulant et la voie sont fatigués à tel point qu'une rénovation complète s'impose. La région étant relativement peu peuplée (il y a même dépopulation) et l'industrie moins florissante qu'autrefois, le trafic ferroviaire est des plus faibles. Toutes les conditions défavorables semblent s'être donné rendez-vous ici. Pour l'heure, on attend le résultat d'une nouvelle expertise.

Une suggestion faite par le président de l'A. D. I. J. serait peut-être à retenir. Il s'agirait d'électrifier le S. C. du Noirmont à La Chaux-de-Fonds et de conduire les trains électriques de Tavannes à La Chaux-de-Fonds, d'établir la voie normale de Saignelégier au Noirmont par l'adjonction d'un troisième rail et d'exploiter la ligne Glovelier-Le Noirmont avec un mode de traction moderne et économique autre que l'électricité. Notre comité pense que cette idée mériterait d'être examinée.

2. Propagande industrielle

En 1941, le comité avait organisé une première tournée à travers le Jura industriel à l'intention de la presse suisse. Une quinzaine de journalistes avaient bien voulu répondre à notre invitation et avaient écrit de très aimables articles sur notre contrée et ses activités. Il n'était pas possible de tout montrer d'une seule fois. C'est surtout le Jura Nord qui avait été pris en considération.

En 1942, le comité décida de renouveler une expérience si réussie, en invitant, à quelques exceptions près, les mêmes journaux à nous envoyer un reporter, mais en combinant un itinéraire intéressant spécialement le Jura Sud. A Delémont, l'on visita les mines de fer, à Moutier la manufacture d'horlogerie Pierce et la Verrerie, à Reconvilier la fonderie de laiton, à Tramelan une exposition locale. Puis on s'arrêta à l'étang de la Gruyère. A Saignelégier, ce fut une présentation des plus beaux chevaux de l'élevage franc-montagnard. A St-Imier, Les Longines, la célèbre manufacture d'horlogerie ouvrit ses portes, ainsi que la fabrique de cadrans Flückiger. Et à La Neuveville, on descendit dans les caves de la ville de Berne pour goûter le raisin et... prendre de nouvelles forces pour l'année suivante !

Nos membres ont pu se rendre compte des impressions des journalistes dans le numéro de décembre de notre Bulletin. Nous croyons que tous sont rentrés dans leurs foyers satisfaits des trois belles journées d'automne passées en terre jurassienne. L'accueil a été partout des plus chaleureux et nous devons des remerciements aux municipalités de Moutier et de St-Imier où nos hôtes ont logé, ainsi qu'aux industriels, pour leurs très aimables réceptions.

Le Jura mérite d'être connu non seulement pour ses sites pittoresques, mais aussi pour le travail qu'il accomplit comme membre de la grande famille suisse. L'A. D. I. J. essaie de le faire mieux connaître.

Nous croyons devoir, dans le cadre de ce rapport, donner un extrait de l'un des articles que le *Petit Jurassien* a consacrés à la visite des journalistes en 1942 :

« L'an passé, à cette même saison, l'Association pour la défense des intérêts du Jura — en abréviation Adij — avait conduit les représentants des journaux suisses dans un grand nombre d'usines du Jura Nord et du Jura Centre, et cette prospection industrielle avait obtenu le plus beau succès. Cette année, l'Adij organisa une tournée semblable. Cette fois-ci, ce furent des entreprises du Jura Centre et du Jura Sud qui furent visitées. Les journalistes qui répondirent à cet appel sont les suivants :

Mlle Beck H., rédactrice aux *Basler Nachrichten*, Bâle.

M. Berthoud Eric, rédacteur de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, Neuchâtel (les 7 et 8. 10. 42).

M. Biedermann Ch., rédacteur au *Pays*, Porrentruy (6. 10. 42).

M. Duplain G., rédacteur à l'*Express*, Biel, et représentant de la *Gazette de Lausanne*, Lausanne,

Mme Fell-Doriot (le 6. 10. 42).

M. Fell R., rédacteur en chef du *Journal du Jura*, Biel (7 et 8. 10. 42).

M. Gressot J., rédacteur du *Pays*, Porrentruy (7 et 8. 10. 42).

M. Grossenbacher W., rédacteur à la « Presse Suisse Moyenne », Berne.

M. Grossniklaus P., rédacteur au *Jura Bernois*, St-Imier.

M. Lièvre Lucien, correspondant du *Jura*, Porrentruy.

M. Lutz R., correspondant du *Courrier de la Vallée de Tavannes*, Tavannes (7 et 8. 10. 42).

M. Mahert Rodo, rédacteur à la *Tribune de Genève*, Genève.

M. Nicole Ch.-A., rédacteur à l'*Impartial*, La Chaux-de-Fonds.

M. Niderberger J., rédacteur au *Vaterland*, Lucerne (7 et 8. 10. 42).

M. Robert O., rédacteur en chef du *Petit Jurassien*, Moutier.

M. Schnetz André, rédacteur du *Démocrate*, Delémont.

M. Schürch E., rédacteur en chef du *Bund*, Berne.

M. Thormann W., rédacteur en chef du *Berner Tagblatt*, Berne.

M. Tröesch J., rédacteur au *Journal de Genève*, Genève.

M. Walliser J., rédacteur à la *Nordschweiz*, Laufon.

M. Knecht E., rédacteur à la *Ostschiweiz*, St-Gall.

« La tournée dura trois jours. Elle commença le mardi 6 octobre, et se termina le jeudi 8 octobre. Elle s'étendit aux entreprises, manifestations et sites suivants : Mines de fer des usines Louis de Roll à Delémont ; Manufacture des montres et chronographes Pierce S. A., à Moutier ; Verreries de Moutier S. A., à Moutier ; Fonderie Boillat S. A., à Reconvillier ; Exposition locale d'horlogerie et autres objets, à Tramelan ; Etang de la Gruyère ; Présentation de chevaux à Saignelégier ; Mont-Soleil ; Fabrique de cadrans Flückiger & Cie, St-Imier ; Compagnie des montres Longines, à St-Imier ; Chasseral ; Réception à la Neuveville.

« Après la tournée de l'an passé ce programme, copieux et varié, présentait donc une nouvelle tranche des activités jurassiennes. Il répondait donc bien à son but : faire mieux connaître notre Jura.

« Mais le but essentiel de ces excursions n'est pas d'une étroitesse mercantile. Sans mépriser les contingences matérielles l'A.D.I.J., nous en sommes certain, vise plus haut. En faisant appel à la collaboration de la presse de toute la Suisse, l'A.D.I.J. veut faire savoir, dans tous les cantons, qu'il y a un Jura bernois trop peu connu, dont les activités sont prospères et fécondes ; un Jura bernois qui travaille et qui s'ingénie ; un Jura bernois qui a des usines supérieurement organisées, dans les ateliers desquelles des ouvriers artistes produisent des chefs-d'œuvre ; un Jura bernois agricole, que les invités de l'A.D.I.J. ont eu l'occasion d'admirer dans l'opulence de sa parure automnale ; un Jura d'élevage, dont le bétail, et en particulier les chevaux, sont l'une des richesses du pays : un Jura viticole même — la Neuveville et sa région ! — dont les raisins succulents font les délices du palais ; un Jura touristique, enfin, avec ses montagnes aux lointains bleutés, son Chasseral au panorama grandiose, ses gorges, ses rivières, ses pâturages, ses sapins, son lac de Bienna, qui est nôtre par sa rive septentrionale, et dont les eaux limpides baignent notre Riviera neuvevilloise.

« Tout cela, l'A.D.I.J. l'a montré à ses invités, dans la randonnée des 6, 7 et 8 octobre. Ce faisant, elle a travaillé pour prouver que notre Jura bernois mérite de n'être pas ignoré ou traité en Cendrillon, et qu'il est digne d'avoir sa place, à titre égal, dans la galerie des terres de Suisse. »

3. Protection de la nature

(Rapport présenté par le président de la Commission M. le Dr R. BAUMGARTNER, à Delémont.)

La Commission s'est réunie deux fois, et son bureau une fois au cours de l'année écoulée. Elle s'est accrue d'un nouveau membre, en la personne de M. le Dr M. Joray, directeur du Pro-gymnase de Neuveville, dont nous avons déjà pu apprécier la grande et utile activité en faveur de la protection de la nature. Elle s'est occupée, avant tout, des questions suivantes :

1. *Carrière de la Combe du Pont (Gorges de Moutier).* Nous avons le plaisir de pouvoir signaler que cette question, qui a figuré dans nos rapports pendant plusieurs années, a enfin reçu une solution. Par un bail conclu avec la commune bourgeoise de Moutier, propriétaire de la dite combe, et qui a été signé en décembre 1942, l'A. D. I. J. est devenue locataire de la carrière pour une période de 10 ans. Ainsi, l'enlèvement de la pierre prend fin, la dégradation cesse, et dans quelques années les agents naturels ayant accompli leur œuvre, la roche sera patinée et le site gagnera en beauté sauvage. Ce résultat n'a évidemment pas été atteint sans un assez lourd sacrifice de la part de l'A. D. I. J. ; nous tenons cependant à exprimer encore ici notre

gratitude à la bourgeoisie de Moutier, de ce qu'elle ait bien voulu nous donner la préférence plutôt qu'à un autre locataire.

2. *Etang et tourbière de la Gruyère.* Les discussions engagées depuis longtemps avec la commune de Saignelégier, tendant à placer l'étang et la tourbière sous la protection de l'Etat, n'ont pas encore abouti. A notre demande, la Ligue suisse pour la protection de la nature a provoqué une visite des lieux le 29 juin 1942, à laquelle étaient représentés notre Commission, la L.S.P.N., la Commission cantonale pour la protection de la nature, la Société pour l'Etang de la Gruyère, la Direction cantonale des forêts, ainsi que le Conseil communal de Saignelégier. A la suite de cette visite, les associations et commissions précitées soumirent à la commune de Saignelégier un projet de convention qui eût permis de faire de l'Etang et de la tourbière de la Gruyère un monument naturel au sens de l'Ordonnance cantonale du 29 mars 1912. Or, l'assemblée communale de Saignelégier, qui avait à prendre connaissance de notre offre, décida, le 29 juillet, de se réunir aussi bien à l'exploitation de la tourbe qu'à notre proposition. Les choses en sont là ! Nous savons que la question de l'exploitation de la tourbe a été soulevée au cours de l'année 1942 à plusieurs reprises à Saignelégier. La tourbière est en danger. Sa haute valeur scientifique a été reconnue depuis longtemps : elle a encore été mise en relief tout récemment par un travail remarquable de M. le Dr M. Joray. Les représentants de la presse suisse, invités par l'A. D. I. J. à visiter l'Etang et la tourbière de la Gruyère le 7 octobre dernier, ont également fait ressortir dans leurs journaux la grande valeur esthétique et scientifique de ces lieux. Quelques-uns de leurs articles ont été reproduits dans le Bulletin de décembre 1942. Nous n'aurons de repos en cette question qu'au moment où nous aurons l'assurance que la tourbière sera conservée dans son intégrité, pour la jouissance de la génération actuelle et pour nos après-venants. Nous avons toujours le ferme espoir qu'il sera possible de parvenir à une entente avec la commune de Saignelégier.

Dans un autre ordre d'idée, signalons que nous avons contribué à la mise sous protection définitive par l'Etat du bloc erratique du pâturage du Droit (commune de Corgémont), et de celui de « Vers la Pompe » (commune de Sonceboz) ; en outre, nous avons complété la documentation relative à celui de la Ferme de Jobert (commune d'Orvin).

Nous avons ajouté notre voix à celles de diverses associations des rives du Lac de Biel, demandant qu'il soit interdit d'exploiter industriellement les roseaux des rives de ce lac : nous avons eu la satisfaction d'apprendre, par la suite, que la Direction cantonale des finances avait refusé l'autorisation de saccager les dits roseaux.

Le président de notre Commission a pris part à la visite annuelle du Parc jurassien de la Combe-Grède et à l'assemblée générale du Comité de cette réserve, ainsi qu'aux deux conférences cantonales pour la protection de la nature, organisées à Berne par la Commission cantonale, au cours desquelles furent données des conférences sur l'organisation de la protection de la nature dans notre canton, sur la protection des plantes et sur la législation sur la chasse.

Ajoutons que nous avons fait publier un article historique sur la protection de la nature dans le Jura, dans le numéro spécial du cinquantenaire du *Petit Jurassien*.

4. Commission pour les chemins de tourisme pédestre

(Rapport présenté par le président de la Commission, M. R. STEINER, à Delémont.)

La commission s'est réunie 8 fois en 1942, dont 2 fois en commission plénière. Elle s'est élargie par l'admission de M. Jaeger, représentant de la Société de développement de Bienne et des chefs de district, MM. Vuilleumier de Tramelan et Monnat des Pommerats.

Elle a fait un contrôle des indicateurs de chemins du Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre, entreposés dans les communes depuis qu'ils ont dû être enlevés pour des raisons d'intérêt national. Ce matériel est en général encore en bon état et pourra être remis en place, à l'exception de quelques poteaux disparus et de quelques indicateurs à réparer.

Dans les régions touristiques, les travaux suivants ont été exécutés :

Franches-Montagnes-Nord :

- établissement des projets pour les tableaux d'orientation.

Franches-Montagnes-Centre :

- achèvement du relevé des indicateurs,
- établissement des projets des tableaux d'orientation.

Franches-Montagnes-Sud :

- contrôle du plan du réseau des chemins,
- croquis du réseau des chemins,
- établissement des projets des tableaux d'orientation.

Chasseral :

- établissement du plan du réseau des chemins,
- contrôle du plan du réseau des chemins,
- croquis du réseau des chemins.

Moutier-Raimeux :

Moutier-Moron :

Moutier-Montoz :

- établissement du projet du réseau des chemins.

Pour tous ces travaux la commission a pu bénéficier de l'active collaboration de quelques instituteurs sans place. Le nom-

bre de ces derniers s'est cependant réduit d'une façon extraordinaire et à la fin de l'année nous n'avions plus qu'un seul collaborateur. Nous souhaitons vivement que tous nos instituteurs trouvent une situation stable, mais nous adressons aussi un vif appel à ceux d'entre eux qui sont encore sans place pour qu'ils nous prêtent leur collaboration.

Une excursion sous conduite, organisée sous les auspices de la Section bernoise a été faite dans la région de Chasseral. Notre dévoué chef technique, M. Zeugin, l'a dirigée en collaboration avec M. Jaeger, de Bienne.

Un cours de trois jours a eu lieu en octobre sous la direction de la Section bernoise. Il était destiné aux présidents, secrétaires et chefs techniques des trois commissions régionales du canton et avait pour but d'unifier les principes de travail dans les régions.

La commission s'est encore occupée d'un nouveau mouvement, celui des chemins des hauteurs (Hochwege) de M. Tanner. La commission estime que les organisations actuelles sont suffisantes dans le Jura pour résoudre tous les problèmes relatifs aux chemins de tourisme : Pro Jura, qui s'occupe principalement de la propagande touristique, le Jura-Verein, qui a marqué les chemins de crête, le Cartel suisse pour chemins de tourisme pédestre, par notre commission, qui s'occupe essentiellement de la signalisation des chemins pour piétons, leur aménagement dans le cadre d'un plan d'ensemble qui embrasse tout le territoire de la Confédération.

Disons pour terminer que, grâce à nos démarches, d'importants travaux de confection d'indicateurs ont été adjugés à des artisans jurassiens.

5. Commission scientifique

(Rapport présenté par le président de la Commission, M. L. LIÈVRE, à Porrentruy.)

Dans ses réunions générales des 51 janvier et 12 mai 1942, la Commission s'est occupée tout particulièrement de l'organisation de ses laboratoires et collections de documents dans les locaux provisoires aménagés à Porrentruy. D'importants achats d'appareils et d'ouvrages scientifiques ont permis de réaliser l'agencement toujours plus rationnel de notre station de recherches et d'essais déjà en voie de rendement dans différents domaines.

Recherches de matières minérales. De nombreuses interventions ont eu lieu en différents points du Jura, où pourraient se rencontrer des gîtes exploitables de minéraux indispensables dans les conditions actuelles de notre économie de guerre.

C'est ainsi que les bitumes du Mont-Terrible, les gypses de Cornol, les calcaires phosphatés du Callovien, les minerais de

fer, les sables siliceux vosgiens, les sables vitrifiables ont fait l'objet des études de plusieurs de nos collègues de la Commission.

On a repris aussi l'étude géologique du sous-sol jurassien quant aux possibilités de retrouver en Ajoie le carboniférien de Ronchamp en d'autres points plus favorablement situés que Buix, où les sondages de 1917-18 n'avaient pas atteint les couches susceptibles de renfermer du charbon. Ces sondages avaient cependant révélé la présence dans le sous-sol ajoutot de la plus puissante réserve de sel que nous possédions en Suisse.

Nous avons noué des relations avec différents organes économiques intéressés à l'exploitation de ces minéraux, pour leur mise en valeur éventuelle.

Exploitation des tourbières jurassiennes. Les recherches de MM. Liechti, L. Lièvre et A. Peter ont fourni les bases d'une exploitation intensive des tourbières du Plateau franc-montagnard. Nos collègues ont signalé de nombreuses réserves de tourbes qui pourront encore livrer d'importants contingents de cette précieuse matière, utilisée non seulement comme combustible, mais aussi comme élément essentiel d'engrais nouveaux.

Analyse des sols. Notre laboratoire d'agrologie est au point. Le Dr Guéniat y procède actuellement aux premières déterminations de la composition d'un sol de la plaine de l'Allaine, près de Porrentruy, en Roche-de-Mars.

Le profil d'une tranche de sol a été analysé quant à la constitution minéralogique et physique de ses différents horizons. Dans un prochain numéro du « Bulletin », M. le Dr Guéniat donnera un rapport d'ensemble sur ses travaux.

Analyse des eaux. MM. Dr G. Riat, senior et junior, continuent de vouer une attention toute spéciale à cette question. Ils envisagent la détermination de la radioactivité de toutes nos sources jurassiennes réputées pour leurs vertus curatives.

Fouilles dans les grottes de Ste Colombe et dans celles des gorges du Pichoux. Nous avons analysé les résultats obtenus au cours de la première campagne d'investigation de l'été 1942, dans le N° 4 du « Bulletin de l'A. D. I. J. » de juillet 1942. Comme ces fouilles seront poursuivies en 43, nous nous abstenons pour le moment de les commenter plus en détail.

Route romaine de « Sur-la-Croix ». Le 25 août, M. le Dr Perronne nous signalait la découverte, faite par M. Theubet, d'une voie romaine reliant St-Ursanne à l'Ajoie. L'A. D. I. J. nous accordait immédiatement un subside pour faire procéder aux premiers travaux de déblaiement. Ceux-ci, exécutés soigneusement par M. Theubet, ont mis à jour un magnifique tronçon de chemin pavé, admirablement conservé, sous une couche d'humus de 10 à 25 centimètres. Le tracé de cette route sera bientôt complètement déterminé par les sondages auxquels nous allons procéder. La Direction de l'instruction publique, mise au courant de ces faits,

nous a donné les indications utiles, pour conduire à chef les fouilles qui seront reprises dès le printemps prochain.

Hydrologie. Le prof. Lièvre poursuit ses recherches sur la circulation souterraine dans le Jura. Grâce aux indications qui lui ont été fournies par M. P. Bacon, directeur à Saignelégier, il a pu identifier aux Franches-Montagnes un réseau souterrain très complexe, jalonné par de nombreuses lignes de dolines. En corrélation avec les prochains travaux de correction de l'Allaine, il a déterminé le régime de plusieurs de ses affluents. Un rapport spécial sur ces recherches paraîtra dans le « Bulletin ».

Publications scientifiques Nous signalons seulement celles qui, traitant du Jura, ont pour auteur l'un ou l'autre des membres de notre commission ou celles auxquelles ceux-ci sont intéressés.

L'étang de la Gruyère, étude pollenanalytique et stratigraphique de la tourbière, par Marcel Joray, directeur du Progymnase, Neuveville.

Morphologie der Freiberge, par le Dr Erich Schwabe, analysé dans le Bulletin de l'A. D. I. J. N° 4, de juillet 1942.

Le Géographe suisse, revue N° I/2 de mars 1942 ; analyse de l'ouvrage « Le Karst Jurassien » en corrélation avec celle de la thèse de Ernest Erzinger, *Morphologie de l'Ajoie*, qui va paraître prochainement.

Les soi-disant instruments osseux du paléolithique alpin et le charriage à sec des os d'ours des cavernes, par F.-E. Koby.

6. Commission des questions communales

(Rapport présenté par le président de la Commission, M. H. STRAHM, à Cormoret.)

Depuis le début de la guerre notre commission n'avait pas tenu de séance. La marche normale de l'action de secours en faveur des communes débérées, mise en action par le Conseil-exécutif, et l'alimentation régulière du fonds spécial créé dans ce but nous permettaient une certaine passivité dans ce domaine.

Notre commission s'est de nouveau réunie récemment pour un examen approfondi de la nouvelle législation fédérale sur l'aide aux chômeurs (assurance-chômage et aide aux chômeurs dans la gêne) faisant l'objet de l'arrêté du Conseil fédéral du 14 juillet 1942 et des dispositions d'exécution du 18 septembre 1942. L'arrêté lui-même donne aux gouvernements cantonaux les compétences nécessaires pour adapter le droit cantonal aux nouvelles dispositions fédérales. Le Conseil-exécutif de notre canton, faisant usage de ce droit, a édicté, en date du 6 novembre 1942, une ordonnance procédant à cette adaptation, abrogeant ou maintenant en vigueur certaines dispositions de la loi cantonale sur l'assurance-chômage du 6 décembre 1931.

Notre Commission a décidé de soumettre à l'examen d'un spécialiste les nouvelles dispositions légales pour déterminer les

charges qui incomberont aux communes ensuite de leur application. Nous ne pouvons pas oublier ce que disait la Direction cantonale des affaires communales dans son rapport au Grand Conseil de janvier 1940 au sujet des causes de l'endettement des communes. Voici ce passage :

« Afin de prévenir un nouvel endettement des communes assainies par concordat et, en même temps, d'aider à se maintenir les autres communes fortement obérées, il est indispensable de supprimer la cause essentielle des difficultés, en modifiant la législation qui régit la répartition des charges publiques, en première ligne des frais d'assurance-chômage, et cela dans le sens d'une meilleure adaptation des prestations des communes à leur capacité financière. »

Les représentants des communes savent par l'expérience de presque 10 ans de crise que c'est à cette seule condition que nous ne retomberons pas dans des difficultés financières empêchant nos communes industrielles de remplir les tâches sociales auxquelles elles devraient pouvoir se vouer. Selon le résultat auquel arrivera l'expertise dont nous parlons plus haut, il y aura lieu de prendre des mesures destinées à prévenir un nouvel endettement.

Notre Commission s'est également occupée dans sa dernière séance de la situation économique difficile de plusieurs communes du Plateau franc-montagnard, de son dépeuplement graduel et de son isolement toujours plus inquiétant provenant de ses mauvaises communications avec l'extérieur. Une nouvelle séance qui aura lieu dans les premiers mois de 1945 examinera à nouveau cette situation et fera, cas échéant, des propositions concrètes aux organes dirigeants de l'A. D. I. J.

7. Commission forestière

(Rapport présenté par le président de la Commission, M. MAILLAT, à Delémont.)

Le programme d'activité de notre Commission forestière, fixé au cours d'une séance spéciale, n'a pas pu être suivi comme nous aurions aimé qu'il le fût, et ce par suite des circonstances spéciales actuelles. Celles-ci ne permettent pas, en effet, de soumettre à certaines instances officielles les questions intéressantes que nous aurions aimé pouvoir traiter.

Les suggestions que nous aurions à faire dans l'intérêt de certaines catégories de propriétaires de forêts du Jura doivent être remises à plus tard. Toute intervention de notre part tendant à faire changer quoi que ce soit dans le domaine des exploitations forestières serait pour le moment inefficace et vouée à un succès certain.

Depuis la guerre notre économie nationale met la forêt suisse à très forte contribution. On est obligé de surexploriter nos

massifs boisés et de faire momentanément abstraction des principes techniques qui forment la base de tout aménagement.

La situation actuelle a néanmoins l'avantage (d'un ordre purement moral) de mettre en évidence les richesses forestières de notre Jura. Elle nous permet de démontrer d'une façon concrète que « ce mauvais galetas » dont il fut question jadis n'est pas tant à dédaigner ! En effet, l'importante réserve forestière du Jura permet aux citadins de bien des grands centres de résoudre en grande partie l'épineux problème du chauffage.

Notre Commission a été chargée de la rédaction d'un numéro spécial de la revue éditée par notre association. Nous croyons savoir que les articles parus à cette occasion ont vivement intéressé les milieux qui portent de l'intérêt aux choses de la forêt. Nous nous proposons de donner aux lecteurs de la revue l'occasion de s'y documenter sur bien des questions forestières susceptibles de les intéresser.

8. Protection des sites (Heimatschutz)

(Rapport présenté par le président de la Commission, M. F. REUSSER.)

Cette Commission s'est occupée en 1942 des questions suivantes :

1. *St-Ursanne*. Comme suite aux démarches que nous avons entreprises, la Direction cantonale des travaux publics n'a pas autorisé un propriétaire à transformer la toiture de sa maison et d'y faire des lucarnes. Tout un côté de la ville eut été déparé par cette transformation.

Un autre cas, concernant également la réfection d'une toiture, est encore en suspens.

2. *Grandfontaine*. L'antique et belle fontaine de ce village se trouvait dans un état de délabrement et d'abandon regrettables depuis l'installation de l'eau dans les maisons. Le conseil communal, profitant du fait que l'on allait établir une canalisation d'égouts, décida de faire un nouveau captage de la source et de rénover l'amenée de l'eau, les bassins et les alentours, de façon à redonner le cachet d'autrefois à la fontaine qui est à l'origine du village. Les plans soumis à notre Commission rencontrèrent l'approbation unanime et il fut proposé au comité de l'A.D.I.J. d'adresser des félicitations aux autorités communales de Grandfontaine et de lui accorder un appui financier. Ce qui fut fait.

D'autres questions de moindre importance ont encore occupé la Commission.

Nous rappelons que l'A.D.I.J. accueille volontiers toutes suggestions concernant la protection des sites.

Conclusion

Arrivés au terme de ce rapport, il nous reste le devoir agréable d'exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont prêté aide et appui dans nos efforts à servir le Jura, notre petit coin de terre. La confiance que l'on nous a témoignée nous est précieuse. Nous essayerons de continuer de la mériter.

Notre patrie a été jusqu'ici à l'abri de la terrible tourmente qui souffle depuis bientôt 4 ans à travers l'Europe. Puissons-nous continuer de travailler dans la paix et dans la tranquillité pour le plus grand bien de nos foyers, de nos enfants et de l'avenir de tout notre peuple. Restons vigilants, prêts au sacrifice et faisons notre devoir là où le sort nous a placés, sous l'égide de la divine Providence.

Moutier, le 17 février 1943.

Au nom du comité de l'A. D. I. J. :

Le président,
F. BEUSSER.

Le secrétaire,
R. STEINER.

Extrait des comptes de l'exercice 1942

L. Caisse

	Recettes	Dépenses
1. Administration et commissions	—.—	4'990.46
2. Subventions	940.—	450.—
3. Cotisations	7'148.60	235.42
4. Intérêts des capitaux	796.60	—.—
5. Bulletin	2'755.—	3'997.95
6. Imprimés	—.—	769.52
Boni de l'exercice		4'197.45
	41'640.20	41'640.20

II. Etat de fortune**Actif :**

1. Mobilier	4.—
2. Titres	500.—
3. Disponibilités	
Caisse	54.08
Compte de chèques	1'834.49
Compte-courant N° 2567	29.85
Dépôts : N° 431874	1'747.50
N° 24894	2'526.30
	6'192.22
4. Fonds de réserve:	
N° 534734	7'041.50
N° 24314	18'581.20
N° 42703	4'612.60
	30'235.30
5. Avances	250.—
Total de l'actif	37'478.52

Passif :

Aucune dette	—.—
Fortune nette	<u>Fr. 37'478.52</u>

III. BILAN

Fortune nette au 31 décembre 1941	35'981.37
Fortune nette au 31 décembre 1942	<u>37'478.52</u>
Augmentation de fortune	<u>1'497.45</u>

Delémont, le 4 février 1943.

Le rendant-compte:
H. FARRON.**COMMUNICATIONS OFFICIELLES**

- Cotisations* : Nous prions nos membres de bien vouloir utiliser le bulletin de versement ci-joint pour le paiement de leur cotisation 1945. Nous leur adressons le pressant appel d'effectuer ce versement jusqu'au 30 avril prochain, date après laquelle les cotisations non rentrées seront prélevées en remboursement. Le bulletin est servi gratuitement à tous les membres.
- Abonnement* : Les abonnés au bulletin sont invités à devenir membres de l'A. D. I. J., ou à nous verser jusqu'au 31 mars le prix de l'abonnement pour 1945 (4 fr.).